



Ville de Bruay Sur L'Escaut  
Police Municipale  
632 rue Jean Jaurès – B.P. N°36  
59860 BRUAY SUR L'ESCAUT  
Tél. : 03-27-25-99-49  
Mail : policemunicipale@bruaysurescaut.fr  
-=-oOo-=-



## ARRETE MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

### LIMITATION DE TONNAGE (6 tonnes)

Nous, Maire de la Ville de Bruay – sur – l'Escaut,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Route,  
Considérant que la Léon Gambetta n'est pas adaptée à la circulation des poids  
lourds,  
Considérant qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires de manières à éviter  
tous risques d'accidents,

## ARRETONS

**ARTICLE 1 :** A compter du Lundi 02 Février 2015, la circulation sera interdite Rue  
Léon Gambetta aux véhicules de plus de 6 tonnes à l'exception des véhicules de  
secours et de livraisons exceptionnelles.

**ARTICLE 2 :** Cette interdiction sera matérialisée par les Services Municipaux par  
des panneaux réglementaires

**ARTICLE 6 :** Monsieur le Commissaire de la Police Nationale de Valenciennes, le  
Commandant de Brigade de Gendarmerie de Condé/Escaut, le Chef de service de la  
Police Municipale, le Chef de Corps des Sapeurs des Pompiers de la Commune,  
Monsieur Le Directeur des Services Techniques sont chargés chacun en ce qui  
concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bruay-sur-l'Escaut,  
Le 30 Janvier 2015  
Le Maire,

Sylvia DUHAMEL

